

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03314

Numéro SIREN : 798 073 375

Nom ou dénomination : 123 MULTIMEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002894

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/002894**
n°de gestion : **2013B03314**
n°SIREN : **798 073 375 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 20/02/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

123 MULTIMEDIA - Société par actions simplifiée
14 rue Michel Lasbrousse Zone de Basso Cambo 31100 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2104250

18 / 2894

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>123 MULTIMEDIA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>14 Rue Michel Labrousse - BP 73675</u>		31036 TOULOUSE Cédex		
Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET * <u>7 9 8 0 7 3 3 7 5 0 0 0 3 1</u>		Exercice N clos le, <u>31/12/2015</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 786
	Fonds commercial (1)	AH	AI	200 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 093
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 925
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 725
TOTAL (II)		BJ	BK	325 391
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	20 000
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	21 170
	Autres créances (3)	BZ	CA	20 000
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	447 305
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 961
	TOTAL (III)	CJ	CK	949 361
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		1 433
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	LA	1 276 185

[Signature]

Revois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

[Signature]

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	502 695
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 653
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (III)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 433
	Provisions pour charges	DQ	10 000
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	190 142
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	6 636
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	327 567
	Dettes fiscales et sociales	DY	148 474
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	584	
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	673 404
Ecart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 276 185
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	522 843	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : 123 MULTIMEDIA				Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>123 MULTIMEDIA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	995
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	10 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 995
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	6 505
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 641
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 931 230
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 897 577
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	33 653
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ – Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 061
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	12 472
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
RENTREE SUR LITIGE		17 500	
PENALITES SUR MARCHE	853		
PENALITES & AMENDES FISCALES	142		
DOT PROV R&C	10 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

B

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation opérée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		DR		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	200 000	KE		KF	55 148	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					DP		DQ		DR		
						KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	31 000	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	2 500	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	42 536	KZ		LA	12 100
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	32 818	LC		LD	4 370
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	108 854	LO		LP	16 470	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	4 725	IU		IV		
	TOTAL IV					LQ	4 725	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	313 579	OH		OJ	71 617		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		1		2		
						par décaissements à titre lucratif ou service ou résultat d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	255 148	LW	255 148	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MC		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	31 000	MK	31 000	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	2 500	MN	2 500
		Matériel de transport					IV		MP	54 636	MQ	54 636
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	37 188	MT	37 188
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG	125 323	NH	125 323		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		O0		M7		
	Autres participations					I0		O1		OY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	4 725	2G	4 725	
	TOTAL IV					I3		NJ	4 725	NK	4 725	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		O2	385 196	O0	385 196		

11

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 5**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 123 MULTIMEDIA Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF	7 786	PG		PH	7 786
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 343	QA	7 750	QB		QC	17 093
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	536	QE	500	QF		QG	1 036
	Matériel de transport	QH	5 982	QI	9 728	QJ		QK	15 710
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 111	QM	11 067	QN		QO	18 179
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	22 972	QV	29 046	QW		QX	52 018	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	22 972	ØP	36 832	ØQ		ØR	59 804	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	N6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM					NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NS + NT + NU	NY		Total général venant (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

*

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA			Néant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	41 028	UR	1 715	
	- financières	UG	1 433	UH		
	- exceptionnelles	UJ	10 000	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise :		123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	4 725	UV	4 725	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	42 510	42 510		
	Autres créances clients		UX	300 842	300 842		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	114 086	114 086		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	51 236	51 236		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers	VP	5 790	5 790		
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 800	1 800		
	Charges constatées d'avance		VS	6 961	6 961		
	TOTAUX		VT	527 951	523 226	4 725	
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	190 142	39 581	150 561		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	327 567	327 567			
Personnel et comptes rattachés		8C	44 504	44 504			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	41 846	41 846			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	51 856	51 856			
Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 268	10 268			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	6 636	6 636			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	584	584			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	673 404	522 843	150 561		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	200 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 858	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Expert-comptables Janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>123 MULTIMEDIA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	5 000						
						- Autres réserves	ZD	502 695						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	507 695		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	ØF	507 695		Report à nouveau		ZG	(0)						
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	507 695							
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT 996 995			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 17 917										XQ 29 051			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS 43 844			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST 132 062			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ 1 201 953			
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW (1 039)		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										YZ 20 524				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX 19 485				
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY 265 301			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ 242 840			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ 431 059			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)										YP 10			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK 2,15 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
											Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
											Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JJH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

SAGE Expert-comptable janvier 2016

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE
--

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 – 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- * Période clôturée : ***le 31 décembre 2015***
- * Durée de l'exercice : ***12 mois***
- * Durée de l'exercice précédent : ***15 mois***
- * Total du bilan au 31 décembre 2015 : ***1 276 185 Euros***
- * Chiffre d'affaires au 31 décembre 2015 : ***1 849 870 Euros***
- * Effectif au 31 décembre 2015 : ***8 salariés***

En conséquence, en application des articles L 123-16 et R 123-200 du code de commerce, une présentation de l'annexe selon le système de base peut être retenue. Elle sera complétée par un certain nombre d'informations facultatives significatives.

4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du plan comptable général 2014, aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

4.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

4.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

● Concessions et droits similaires	3 ans
● Fonds commercial	Non amortissable
● Matériel industriel	4 ans
● Installations générales	5 ans
● Matériel de transport	2 à 5 ans
● Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
● Mobilier	1 à 5 ans

4.3.2 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

4.3.3 - Eléments constitutifs du résultat

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

4.3.4 - Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société 123 MULTIMEDIA, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

5 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS au 31 décembre 2015

5.1 - Immobilisations incorporelles

5.1.1 - Mouvements 2015

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2015 :

Immobilisations incorporelles	Valeur au 01/01/15	Acquisitions 2015	Transferts 2015	Reclassements 2015	Cessions 2015	Valeur au 31/12/15
Fonds commercial	200 000	0	0	0	0	200 000
Concessions et droits	0	55 148	0	0	0	55 148
TOTAL	200 000	55 148	0	0	0	255 148

5.1.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations incorporelles

Le fonds commercial acquis correspond à la reprise d'INDEX MULTIMEDIA, acquis dans le cadre de la liquidation de cette société.

Les 55 148€ de Concessions et droits se divisent en 1 500€ de création du site internet d'123 MULTIMEDIA et le reste en développement d'applications sur mobile

5.2 - Immobilisations corporelles

5.2.1 - Mouvements 2015

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2015 :

Immobilisations corporelles	Valeur au au 01/01/15	Acquisitions Reclassements 2015	Transferts 2015	Reclassements 2015	Cessions 2015	Valeur au 31/12/15
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	0	31 000
Agencements	2 500	0	0	0	0	2 500
Matériels de transport	42 536	12 100	0	0	0	54 636
Matériels informatiques	28 252	3 939	0	0	0	32 191
Mobilier	4 566	431	0	0	0	4 997
TOTAL	108 854	16 470	0	0	0	125 324

5.2.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations corporelles

Il n'y a rien à relever sur cet exercice.

5.3 - Immobilisations financières

5.3.1 - Mouvements 2015

Immobilisations financières	Valeur au 01/01/15	Acquisitions 2015	Cessions 2015	Valeur au 31/12/15
Dépôts et cautionnements	4 725	0	0	4 725
TOTAL	4 725	0	0	4 725

5.4 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reclassements	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Amorts. immobilisations incorporelles	0	7 786	0	0	7 786
Amorts. immobilisations corporelles					
Matériel Industriel	9 342	7 750	0	0	17 092
Agencements	536	500	0	0	1 036
Matériels de transport	5 982	9 728	0	0	15 710
Matériels informatiques	6 055	10 301	0	0	16 356
Mobilier	1 057	766	0	0	1 823
Total général	22 972	36 831	0	0	59 803

5.5 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

ETAT DES CREANCES	Montants Bruts	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	4 725	0	4 725
De l'actif circulant			
Avances et acomptes versés	20 000	20 000	0
Créances clients	138 697	138 697	0
Autres créances clients	204 655	204 655	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	114 086	114 086	0
Taxe sur la valeur ajoutée	51 236	51 236	0
Autres créances fiscales	5 790	5 790	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	1 800	1 800	0
Charges constatées d'avance	6 962	6 962	0
TOTAUX	547 951	543 226	4 725

5.6 - Capital

5.6.1 - Capital social

Le capital social au 31 décembre 2015 s'élève à 50 000 Euros divisé en 50 000 actions de 1 Euro chacune, entièrement libérées.

5.6.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

5.6.3 - Evolution du capital

Le capital de la société 123 MULTIMEDIA n'a connu aucune évolution au cours de l'exercice 2015.

5.6.4 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2014 s'établit comme suit :

Noms	Nombres d'actions	% du capital	% droits de vote
<i>Actionnaire détenant plus de 50 % du capital</i> PISANI Philippe	50 000	100 %	100 %
TOTAL	50 000	100 %	100 %

5.7 - Provisions pour risques et charges

5.7.1 - Mouvements 2015

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2015 :

	Valeur au 01/01/2015	Dotations 2015	Reprises Provisions utilisées 2015	Reprises Provisions non utilisées 2015	Valeur au 31/12/2015
Provisions pour risques et charges	0	11 433	0	0	11 433
TOTAL	0	11 433	0	0	11 433

5.7.2 - Origine de certaines provisions

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges couvrent l'ensemble des événements susceptibles d'avoir des conséquences sur les actifs ou passifs de la société au 31 décembre 2015.

Un contrôle de la DGCCRF a donné lieu à une sanction pour 123 MULTIMEDIA de 10 000€ que la société souhaite contester. Une provision de cette somme a tout de même été constatée.

Il a également été doté une provision pour perte de change de 1 433€ résultant d'une dette de la société envers fournisseur en dollar.

5.8 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
DETTES OPERATIONNELLES :				
▪ Avances et acomptes	0	0	0	0
▪ Fournisseurs et comptes rattachés	327 567	327 567	0	0
▪ Personnel et comptes rattachés	44 504	44 504	0	0
▪ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 846	41 846	0	0
▪ Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	51 856	51 856	0	0
- Autres impôts, taxes assimilées	10 268	10 268	0	0
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
▪ Autres dettes	584	584	0	0
▪ Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Sous-total dettes opérationnelles	476 625	476 625	0	0
DETTES FINANCIERES :				
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	0
- A plus de 1 an à l'origine	190 142	39 581	150 561	0
▪ Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0
▪ Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
▪ Groupe et associés	6 636	6 636	0	0
Sous-total dettes financières	196 778	46 217	150 561	0
TOTAUX	673 403	522 842	150 561	0

6 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2015

6.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société 123 MULTIMEDIA pour l'exercice 2015 s'est élevé à 1 849 870 Euros. Il se répartit de la façon suivante :

* Services telecom	1 846 660
* Activités annexes	3 210
	<hr/>
TOTAL	1 849 870

6.2 - Effectifs

Les effectifs de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2015 s'élèvent à 8 personnes réparties comme suit :

* Encadrement	6
* Employés	2

6.3 - Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2015 s'élève à - 1 781 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits financiers	54
✓ Provision perte de change	- 1 433
✓ Intérêts et charges assimilés	- 402
	<hr/>
TOTAL	- 1 781

6.4 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2015 s'élève à 6 505 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits exceptionnels sur op. en capital	17 500
✓ Dotations exceptionnels aux amortissements et prov.	- 10 000
✓ Charges excep / opérations de gestion	- 995

TOTAL	6 505
--------------	--------------

7 - ELEMENTS FINANCIERS

7.1 - Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le montant du CICE auquel la société peut prétendre au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 8 867 Euros.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé selon les règles comptables françaises en moins des charges de personnel.

Le CICE a notamment contribué à poursuivre la politique de recrutements, le développement des compétences des collaborateurs par le biais de la formation, à financer les investissements et à développer la recherche et l'innovation.

7.2 - Engagements donnés

La société 123 MULTIMEDIA a consenti un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du prêt de 200 000€ accordé courant 2015 par la banque Crédit Agricole Toulouse 31.

8 - AUTRES INFORMATIONS

8.1 - Informations sur la césure de l'exercice

8.1.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	162 145
Autres créances	5 790
Disponibilités	0
TOTAL	167 935

8.1.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 345
Dettes fiscales et sociales	41 369
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	0
TOTAL	101 840

8.1.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	6 961	0
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
TOTAL	6 961	0

8.2 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2016.

123 MULTIMEDIA
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50 000 €
Siège Social : 14 Rue Michel Lasbrousse
Zone de Basso Cambo
31100 TOULOUSE
798 073 375 RCS TOULOUSE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2016

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS AU 31/12/2015

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

TROISIEME DECISION :

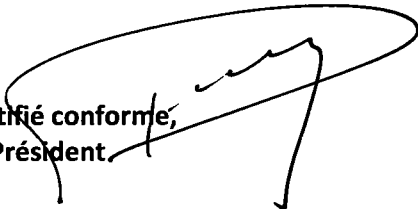
L'Associé unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2015 se traduit par un bénéfice net comptable de **33 653 €**, et décide de l'affecter de la façon suivante :

- **Au compte « Autres réserves » soit 33 653 €**
Qui s'élèverait ainsi à 536 348 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 591 348 €.

Il est rappelé que cet exercice étant le second, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

Certifié conforme,
Le Président.





Membre de l'Ordre - Conseil Régional Toulouse Midi-Pyrénées
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SASU 123 MULTIMEDIA

14 Rue Michel Labrousse
Zone de Basso Cambo
31100 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2015



Cabinet de Toulouse: Hélios 3 – Boîte aux lettres 325 – 116, route d'Espagne – 31100 Toulouse – Tél.: 05 34 312 312 – Fax: 05 34 312 313
Cabinet de Muret: 127, avenue Jacques Douzans – 31600 Muret Tél.: 05 34 460 596 – Fax: 05 34 465 733

phc@conte-miral.fr – www.conte-miral.fr

Société Civile au Capital Social de: 831 000 euros - R.C.S. Toulouse: 444 670 954

SASU 123 MULTIMEDIA

14 rue Michel Labrousse

Zone de Basso Cambo

31 100 TOULOUSE

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

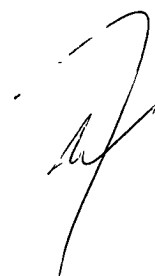
Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 123 MULTIMEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice au 31 décembre 2014 n'ont pas fait l'objet d'une certification.



I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS


Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse,

Le 14 juin 2016

SC Philippe CONTE – Frantz MIRAL

Représentée par Frantz MIRAL

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frantz Miral', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				du 01/10/2013 au 31/12/2014 (15 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	55 148	7 786	47 361	3,71		
Fonds commercial	200 000		200 000	15,67	200 000	13,37
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	31 000	17 093	13 907	1,09	21 657	1,45
Autres immobilisations corporelles	94 323	34 925	59 398	4,65	64 225	4,29
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 725		4 725	0,37	4 725	0,32
TOTAL (I)	385 196	59 804	325 391	25,50	290 606	19,43
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	1,57		
Clients et comptes rattachés	343 352	21 170	322 182	25,25	565 691	37,82
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 800		1 800	0,14	839	0,06
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	114 086		114 086	8,94		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	51 236		51 236	4,01	56 554	3,78
. Autres	5 790	20 000	-14 210	-1,10		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument de trésorerie						
Disponibilités	447 305		447 305	35,05	581 236	38,86
Charges constatées d'avance	6 961		6 961	0,55	750	0,05
TOTAL (II)	990 531	41 170	949 361	74,39	1 205 070	80,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	1 433		1 433	0,11		
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 377 159	100 974	1 276 185	100,00	1 495 677	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (15 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	3,92	50 000	3,34
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	5 000	0,39		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	502 695	39,39		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	33 653	2,84	507 695	33,94
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	591 348	46,34	557 695	37,29
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	1 433	0,11		
Provisions pour charges	10 000	0,78		
TOTAL (III)	11 433	0,90		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	190 142	14,80		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	6 636	0,52	9 772	0,65
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 567	25,67	384 524	25,71
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	44 504	3,48	74 576	4,99
. Organismes sociaux	41 846	3,28	95 050	6,35
. Etat, impôts sur les bénéfices			219 719	14,68
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	51 856	4,06	133 344	8,92
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	10 268	0,80	18 713	1,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	584	0,05	2 284	0,15
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	673 404	52,77	937 982	62,71
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 276 185	100,00	1 495 677	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		du 01/10/2013 au 31/12/2014 (15 mois)		Variation absolue (12 / 15)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 747 861	102 010	1 849 870	100,00	3 231 486	100,00	-1 381 616	-42,74
Chiffres d'Affaires Nets	1 747 861	102 010	1 849 870	100,00	3 231 486	100,00	-1 381 616	-42,74
Production stockée								
Production immobilisée			53 648	2,90			53 648	N/S
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			9 776	0,53	10 437	0,32	-661	-6,32
Autres produits			382	0,02	236	0,01	146	61,86
Total des produits d'exploitation (I)			1 913 675	103,45	3 242 159	100,33	-1 328 484	-40,97
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 201 953	64,98	1 736 962	53,75	-535 009	-30,79
Impôts, taxes et versements assimilés			19 485	1,05	28 170	0,87	-8 685	-30,82
Salaires et traitements			417 931	22,59	558 497	17,28	-140 566	-25,16
Charges sociales			149 229	8,07	211 430	6,54	-62 201	-29,41
Dotations aux amortissements sur immobilisations			36 832	1,99	24 167	0,75	12 665	52,41
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			41 028	2,22	1 857	0,06	39 171	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			13 647	0,74	14 308	0,44	-661	-4,61
Total des charges d'exploitation (II)			1 880 105	101,63	2 575 390	79,70	-695 285	-26,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 570	1,81	666 769	20,63	-633 199	-94,86
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			54	0,00			54	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			54	0,00			54	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 433	0,08			1 433	N/S
Intérêts et charges assimilées			402	0,02	6 181	0,19	-5 779	-93,49
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			1 835	0,10	6 181	0,19	-4 346	-70,30
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 781	-0,09	-6 181	-0,18	4 400	71,19
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			31 789	1,72	660 588	20,44	-628 799	-95,18

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		du 01/10/2013 au 31/12/2014 (15 mois)		Variation absolue (12 / 15)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 500	0,95	96 701	2,99	-79 201	-81,89
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	17 500	0,95	96 701	2,99	-79 201	-81,89
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	995	0,05	9 304	0,29	-8 309	-89,30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 806	0,27	-8 806	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	10 000	0,54			10 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10 995	0,59	18 109	0,56	-7 114	-39,27
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 505	0,35	78 592	2,43	-72 087	-91,71
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 641	0,25	231 485	7,16	-226 844	-97,99
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 931 230	104,40	3 338 860	103,32	-1 407 630	-42,15
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 897 577	102,58	2 831 166	87,61	-933 589	-32,97
RÉSULTAT NET	33 653	1,82	507 695	15,71	-474 042	-93,36
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 – 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- * Période clôturée : *le 31 décembre 2015*
- * Durée de l'exercice : *12 mois*
- * Durée de l'exercice précédent : *15 mois*
- * Total du bilan au 31 décembre 2015 : *1 276 185 Euros*
- * Chiffre d'affaires au 31 décembre 2015 : *1 849 870 Euros*
- * Effectif au 31 décembre 2015 : *8 salariés*

En conséquence, en application des articles L 123-16 et R 123-200 du code de commerce, une présentation de l'annexe selon le système de base peut être retenue. Elle sera complétée par un certain nombre d'informations facultatives significatives.

4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du plan comptable général 2014, aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

4.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

4.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

• Concessions et droits similaires	3 ans
• Fonds commercial	Non amortissable
• Matériel industriel	4 ans
• Installations générales	5 ans
• Matériel de transport	2 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
• Mobilier	1 à 5 ans

4.3.2 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

4.3.3 - Eléments constitutifs du résultat

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

4.3.4 - Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société 123 MULTIMEDIA, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

5 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS au 31 décembre 2015

5.1 - Immobilisations incorporelles

5.1.1 - Mouvements 2015

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2015 :

Immobilisations incorporelles	Valeur au 01/01/15	Acquisitions 2015	Transferts 2015	Reclassements 2015	Cessions 2015	Valeur au 31/12/15
Fonds commercial	200 000	0	0	0	0	200 000
Concessions et droits	0	55 148	0	0	0	55 148
TOTAL	200 000	55 148	0	0	0	255 148

5.1.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations incorporelles

Le fonds commercial acquis correspond à la reprise d'INDEX MULTIMEDIA, acquis dans le cadre de la liquidation de cette société.

Les 55 148€ de Concessions et droits se divisent en 1 500€ de création du site internet d'123 MULTIMEDIA et le reste en développement d'applications sur mobile

5.2 - Immobilisations corporelles

5.2.1 - Mouvements 2015

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2015 :

Immobilisations corporelles	Valeur au au 01/01/15	Acquisitions Reclassements 2015	Transferts 2015	Reclassements 2015	Cessions 2015	Valeur au 31/12/15
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	0	31 000
Agencements	2 500	0	0	0	0	2 500
Matériels de transport	42 536	12 100	0	0	0	54 636
Matériels informatiques	28 252	3 939	0	0	0	32 191
Mobilier	4 566	431	0	0	0	4 997
TOTAL	108 854	16 470	0	0	0	125 324

5.2.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations corporelles

Il n'y a rien à relever sur cet exercice.

5.3 - Immobilisations financières

5.3.1 - Mouvements 2015

Immobilisations financières	Valeur au 01/01/15	Acquisitions 2015	Cessions 2015	Valeur au 31/12/15
Dépôts et cautionnements	4 725	0	0	4 725
TOTAL	4 725	0	0	4 725

5.4 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reclassements	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Amorts. immobilisations incorporelles	0	7 786	0	0	7 786
Amorts. immobilisations corporelles					
Matériel Industriel	9 342	7 750	0	0	17 092
Agencements	536	500	0	0	1 036
Matériels de transport	5 982	9 728	0	0	15 710
Matériels informatiques	6 055	10 301	0	0	16 356
Mobilier	1 057	766	0	0	1 823
Total général	22 972	36 831	0	0	59 803

5.5 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

ETAT DES CREANCES	Montants Bruts	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	4 725	0	4 725
De l'actif circulant			
Avances et acomptes versés	20 000	20 000	0
Créances clients	138 697	138 697	0
Autres créances clients	204 655	204 655	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	114 086	114 086	0
Taxe sur la valeur ajoutée	51 236	51 236	0
Autres créances fiscales	5 790	5 790	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	1 800	1 800	0
Charges constatées d'avance	6 962	6 962	0
TOTAUX	547 951	543 226	4 725

5.6 - Capital

5.6.1 - Capital social

Le capital social au 31 décembre 2015 s'élève à 50 000 Euros divisé en 50 000 actions de 1 Euro chacune, entièrement libérées.

5.6.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

5.6.3 - Evolution du capital

Le capital de la société 123 MULTIMEDIA n'a connu aucune évolution au cours de l'exercice 2015.

5.6.4 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2014 s'établit comme suit :

Noms	Nombres d'actions	% du capital	% droits de vote
<i>Actionnaire détenant plus de 50 % du capital</i> PISANI Philippe	50 000	100 %	100 %
TOTAL	50 000	100 %	100 %

5.7 - Provisions pour risques et charges

5.7.1 - Mouvements 2015

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2015 :

	Valeur au 01/01/2015	Dotations 2015	Reprises Provisions utilisées 2015	Reprises Provisions non utilisées 2015	Valeur au 31/12/2015
Provisions pour risques et charges	0	11 433	0	0	11 433
TOTAL	0	11 433	0	0	11 433

5.7.2 - Origine de certaines provisions

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges couvrent l'ensemble des événements susceptibles d'avoir des conséquences sur les actifs ou passifs de la société au 31 décembre 2015.

Un contrôle de la DGCCRF a donné lieu à une sanction pour 123 MULTIMEDIA de 10 000€ que la société souhaite contester. Une provision de cette somme a tout de même été constatée.

Il a également été doté une provision pour perte de change de 1 433€ résultant d'une dette de la société envers fournisseur en dollar.

5.8 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
DETTES OPERATIONNELLES :				
▪ Avances et acomptes	0	0	0	0
▪ Fournisseurs et comptes rattachés	327 567	327 567	0	0
▪ Personnel et comptes rattachés	44 504	44 504	0	0
▪ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 846	41 846	0	0
▪ Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficiaires	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	51 856	51 856	0	0
- Autres impôts, taxes assimilées	10 268	10 268	0	0
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
▪ Autres dettes	584	584	0	0
▪ Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Sous-total dettes opérationnelles	476 625	476 625	0	0
DETTES FINANCIERES :				
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	0
- A plus de 1 an à l'origine	190 142	39 581	150 561	0
▪ Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0
▪ Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
▪ Groupe et associés	6 636	6 636	0	0
Sous-total dettes financières	196 778	46 217	150 561	0
TOTAUX	673 403	522 842	150 561	0

6 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2015

6.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société 123 MULTIMEDIA pour l'exercice 2015 s'est élevé à 1 849 870 Euros. Il se répartit de la façon suivante :

* Services telecom	1 846 660
* Activités annexes	3 210
TOTAL	1 849 870

6.2 - Effectifs

Les effectifs de la société 123 MULTIMEDIA au 31 décembre 2015 s'élèvent à 8 personnes réparties comme suit :

* Encadrement	6
* Employés	2

6.3 - Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2015 s'élève à - 1 781 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits financiers	54
✓ Provision perte de change	- 1 433
✓ Intérêts et charges assimilés	- 402
TOTAL	- 1 781

6.4 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2015 s'élève à 6 505 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits exceptionnels sur op. en capital	17 500
✓ Dotations exceptionnels aux amortissements et prov.	- 10 000
✓ Charges excep / opérations de gestion	- 995

TOTAL	6 505
--------------	--------------

7 - ELEMENTS FINANCIERS

7.1 - Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le montant du CICE auquel la société peut prétendre au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 8 867 Euros.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé selon les règles comptables françaises en moins des charges de personnel.

Le CICE a notamment contribué à poursuivre la politique de recrutements, le développement des compétences des collaborateurs par le biais de la formation, à financer les investissements et à développer la recherche et l'innovation.

7.2 - Engagements donnés

La société 123 MULTIMEDIA a consenti un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du prêt de 200 000€ accordé courant 2015 par la banque Crédit Agricole Toulouse 31.

8 - AUTRES INFORMATIONS

8.1 - Informations sur la césure de l'exercice

8.1.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	162 145
Autres créances	5 790
Disponibilités	0
TOTAL	167 935

8.1.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 345
Dettes fiscales et sociales	41 369
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	0
TOTAL	101 840

8.1.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	6 961	0
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
TOTAL	6 961	0

8.2 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2016.